

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA
COMMUNE DE SALON-DE-PROVENCE

Séance du lundi 15 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq le lundi quinze décembre à dix-huit heures trente minutes

Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Nicolas ISNARD, Maire.

OBJET DE LA DELIBERATION : Sorties scolaires avec nuitées 2026 : versement de participations financières

Date de la convocation : mardi 09 décembre 2025

Secrétaire de séance : Monsieur Michel ROUX

PRESENTS :

M. ISNARD

M. ROUX, Mme BONFILLON, M. YTIER, Mme BAGNIS, Mme SOURD, M. CARUSO, M.

BLANCHARD, Mme PIVERT, M. BELIERES, Mme GUILLORET

M. CUNIN, Mme MALLART, M. BOUCHER, M. DECOUTURE, Mme WEITZ, Mme THIERRY, M. MOFREDJ, Mme CASORLA, Mme SAINT-MIHIEL, M. MIOUSSET, M. STEINBACH, Mme

VIVILLE, M. BARRIELLE, Mme COSSON, M. DIAZ, M. ORSAL, M. YAHIAATNI, Mme

BRAHEM, Mme ARAVECCHIA, Mme FOPPOLO-AILLAUD, M. HAMOU, Mme

LOUBARÈCHE-GINEYT, M. CAPTIER

POUVOIRS :

M. VERAN (donne pouvoir à M. ISNARD), Mme GOMEZ-NAL (donne pouvoir à M. YTIER), M. ALVISI (donne pouvoir à M. ROUX), Mme MERCIER (donne pouvoir à Mme THIERRY), Mme BOUSQUET-FABRE (donne pouvoir à M. BARRIELLE), Mme FIORINI-CUTARELLA (donne pouvoir à M. YAHIAATNI)

EXCUSES :

M. HAKKAR (absent excusé), M. CALENDINI (absent excusé), M. JENTA (absent excusé)

SB/VB

7.5

Service Education

Sorties scolaires avec nuitées 2026 : versement de participations financières

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Éducation ;

Vu la circulaire ministérielle du 13 juin 2023 relative aux séjours scolaires courts et aux classes de découverte ;

Vu la délibération du 13 novembre 2014 portant adoption du règlement d'attribution des subventions, et notamment ses articles 3.2 et 6.

Considérant que, dans le cadre de la politique communale en faveur de l'enseignement et en accord avec Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale de circonscription, la commune a décidé de participer financièrement à l'organisation de sorties scolaires avec nuitées ;

Considérant que les enseignants disposent d'une autonomie totale concernant le choix, l'organisation et la réservation de ces séjours ;

Considérant qu'il convient d'inscrire une enveloppe budgétaire dédiée au budget 2026 ;

Considérant qu'une convention d'objectifs doit être signée avec les coopératives scolaires et les Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) ;

Considérant qu'après agrément de l'Inspection de l'Éducation Nationale concernant les projets présentés, il est proposé au Conseil Municipal de verser une participation financière pour les 13 projets de 8 écoles, pour un montant total de 156 360 €, conformément au détail suivant :

1/ École élémentaire Bastide Haute - Classe de découverte

Séjour à Saint-Jean-Saint-Nicolas du 27 avril au 1^{er} mai 2026, 59 élèves, durée 5 jours.
Participation : 11 800 € (59 × 40 € × 5)

Séjour à Seyne-les-Alpes du 11 au 13 mai 2026, 11 élèves, durée 3 jours.
Participation : 1 320 €

2/ École élémentaire Michelet - Classe de découverte

Séjour à Clarines Montclar du 15 au 19 juin 2026, 72 élèves, durée 5 jours.
Participation : 14 400 €

Séjour à Serres Eyraud du 9 au 13 mars 2026, 47 élèves, durée 5 jours.
Participation : 9 400 €

3/ École élémentaire Bressons - Classe de découverte

Séjour à Ancelles du 2 au 6 février 2026, 78 élèves, durée 5 jours.
Participation : 15 600 €

Séjour à Ancelles du 18 au 22 mai 2026, 43 élèves, durée 5 jours.
Participation : 8 600 €

4/ École élémentaire La Crau - Classe de découverte

Séjour à Seyne-les-Alpes du 8 au 12 juin 2026, 125 élèves, durée 5 jours.
Participation : 25 000 €

5/ École élémentaire Marceau Ginoux - Classe de découverte

Séjour au Brudou du 12 au 16 janvier 2026, 92 élèves, durée 5 jours.
Participation : 18 400 €

6/ École élémentaire Beltrame - Classe de découverte

Séjour à Seyne-les-Alpes du 11 au 13 mai 2026, 73 élèves, durée 3 jours.
Participation : 8 760 €

7/ École élémentaire La Présentation - Classe de découverte

Séjour à Saint-Jean-Saint-Nicolas du 26 au 31 janvier 2026, 105 élèves, durée 5 jours.
Participation : 21 000 €

Séjour à Saint-Front du 4 au 8 mai 2025, 24 élèves, durée 5 jours.
Participation : 4 800 €

8/ École élémentaire Viala Lacoste - Classe de découverte

Séjour au Musiflore (Crupes) du 23 au 27 mars 2026, 54 élèves, durée 5 jours.
Participation : 10 800 €

Séjour à Saint-Julien-en-Champsaur du 11 au 13 mai 2026, 54 élèves, durée 3 jours.
Participation : 6 480 €

Considérant que pour les projets de l'année 2025, ayant perçu le versement de la subvention correspondante, il sera procédé à un ajustement comptable auprès de la coopérative scolaire des écoles élémentaires Beltrame, Bressons, Michelet, La Crau, Marceau Ginoux, au bénéfice de la commune.

Cet ajustement comptable s'élève à 6 680€ et se décompose de la manière suivante :

COOPERATIVES SCOLAIRES/ OGEC	MONTANT DU REAJUSTEMENT
Beltrame	480 euros
Bressons	1 200 euros
Michelet	2 800 euros
La Crau	600 euros
Marceau Ginoux	1600 euros

Ces montants seront donc remboursés à la commune.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Rapporteur et en avoir délibéré :

APPROUVE les projets 2026 présentés ci-dessus.

APPROUVE les ajustements comptables relatifs aux projets 2025.

APPROUVE le versement des participations financières correspondantes.

AUTORISE Monsieur le Maire ou l'Élu délégué à signer les conventions d'objectifs associées.

DIT que la dépense sera imputée au budget 2026, chapitre 65, article 65748, et que les ajustements seront passés sur le budget en cours d'exécution.

– SE PRONONCE COMME SUIT :

UNANIMITE

POUR : 40

ABSTENTION : 00

CONTRE : 00

NE PREND PAS PART : 00

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait conforme

Nicolas ISNARD
Maire de Salon-de-Provence
Vice Président du Conseil Régional